



**Une rentrée scolaire dans la continuité !**



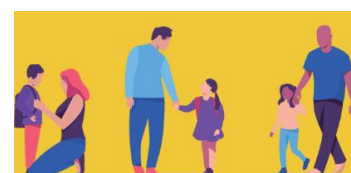
Au cours de la précédente année scolaire, le groupe scolaire Alain DECAUX a pu accueillir l'ensemble des élèves en présentiel durant la quasi-totalité de l'année. **Cela a été rendu possible par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict arrêté en lien avec les autorités sanitaires et le ministère de l'Éducation nationale et en concertation avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire.**

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des établissements scolaires. Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, il a donc établi une graduation des mesures sanitaires comportant quatre niveaux allant de 1 à 4.

**Pour la rentrée scolaire, les mesures sanitaires sont fixées au niveau 2.**

**L'ARRIVEE ET LA SORTIE DES ENFANTS... EN SECURITE !**

Chaque parent accompagnant son enfant et chaque enfant de plus 11 ans devra obligatoirement se munir d'un masque aux abords de l'école conformément aux prescriptions du Préfet.



Afin de limiter les regroupements et croisements importants, les arrivées le matin et départs le soir, par l'une des deux grilles d'accès rue du Guet, seront échelonnées (voir ci-dessous).

Lieu d'entrée des élèves	Classes concernées	Heure d'arrivée	Heure de départ
Grille de l'école maternelle	Très petite- petite section de Mme Camier	8h50	16h30
	Petite section-moyenne section de Mme Nutten		
	Grande Section de Madame Poncelet	8h40	16h20
Grille de l'école primaire	CP de Mme Delebarre	8h50	16h30
	CE1-CE2 de Mme Lemoine		
	CE2-CM1 de Monsieur Vichery	8h40	16h20
	CM2 de Madame Petit		

**Attention les élèves de grande section doivent être repris pour le déjeuner par leurs parents à 11h50 et être déposés à 13h10 pour la reprise des cours.**

## LA RESTAURATION SCOLAIRE, ÇA SE PASSE COMMENT ?

L'objectif de l'organisation des temps de restauration reste de limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'élèves dans les couloirs.

Pour y arriver, les enfants déjeuneront de façon échelonnée, les classes devant être réparties en 3 services (exemple ci-contre).

Lors de la prise des repas, le personnel communal portera un masque. La salle du réfectoire sera aérée avant, après et pendant le temps du repas en ouvrant les fenêtres.

**Pour rappel, les inscriptions à la cantine sont possibles jusqu'à la veille du jour de repas à 12h, selon les modalités habituelles (portail famille, inscription par téléphone).**

CLASSES	Service	Heure de passage en cantine
TPS-PS de Mme Camier	1er service	11h40-12H10
PS-MS de Mme Nutten		11h45-12H15
GS de Mme Poncelet		11h50-12h20
CP de Mme Delebarre	2ème service	12h25-12h50
CE1-CE2 de Mme Lemoine		12h30-12h55
CE2-CM1 de Mr Vichery	3ème service	13h00-13h25
CM2 de Mme Petit		13h05-13h30

## LES GARDERIES DU MATIN ET DU SOIR ET LES TEMPS D'AIDE AUX DEVOIRS SONT MAINTENUS !

Les enfants pourront toujours être accueillis en garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h30 aux lieux définis selon la classe. L'aide aux devoirs reprendra également de 16h45 à 17h30 les lundi et jeudi.

**Un goûter sera fourni par les services de la commune.**

## HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES ÉCOLES

### LE GRAND NETTOYAGE A EU LIEU !

L'ensemble du groupe scolaire a subi un nettoyage approfondi par le personnel communal durant les vacances scolaires. Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements étant une composante essentielle dans la réussite du retour des élèves, **la mairie va organiser un nettoyage quotidien selon les principes posés par les autorités sanitaires.**



### UN NETTOYAGE QUOTIDIEN

Afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous, le bionettoyage de l'établissement en insistant sur les zones fréquemment touchées (points de contact) sera réalisé plusieurs fois par jour.

**Chaque jour, le nettoyage des locaux se déroulera en plusieurs étapes :**

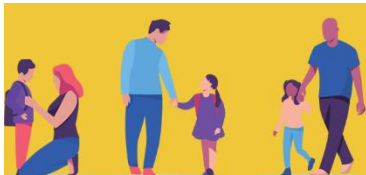
- **Avant les heures de cours :**
  - dans les classes, nettoyage des sols, tables et chaises, à l'aide d'un détergent et rinçage ;
  - dans les communs, nettoyage des sols
- **Plusieurs fois par jour, désinfection des points de contact avec un virucide :**
  - Le matin avant les cours (tables, chaises, poignées, matériel pédagogique signalé par le professeur)
  - Lors des récréations (poignées de porte, interrupteurs, matériel pédagogique signalé par le professeur)
- **En dehors du nettoyage des locaux, l'aération systématique lors des temps de pause**

- Désinfection des points de contact des sanitaires après chaque récréation (poignées de porte, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs) par un agent dédié qui se tiendra à disposition en cas de passage aux toilettes durant le temps de cours.



## GESTES BARRIERES ET ISOLEMENT

### PARENTS, VOUS JOUEZ UN ROLE ESSENTIEL ET INDISPENSABLE !



En tant que parents, vous jouez un rôle essentiel et indispensable dans la réussite du protocole sanitaire. Ainsi, nous comptons sur vous pour ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez lui ou dans votre famille.

Vous êtes notamment invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. **En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), votre enfant ne devra pas se rendre à l'école.**

De même, **les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école.** Ils en informeront le directeur d'établissement.

### FERMETURE DE CLASSE

**Si des cas de Covid-19 sont détectés parmi les élèves, la classe sera fermée dès le premier cas avéré et pour une durée de 7 jours.** L'enseignement sera maintenu à distance selon des modalités définies par chaque professeur.

### L'APPLICATION DES GESTES BARRIERES MAINTENUE

**Le lavage des mains a lieu plusieurs fois par jour à l'arrivée dans l'école ; avant et après chaque repas ; avant et après les récréations ; après être allé aux toilettes ; le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.** Pour les élèves des classes élémentaires, il peut être remplacé par l'application de gel hydroalcoolique.

**S'agissant du port du masque, celui-ci est proscrit pour les élèves des écoles maternelles, indépendamment du niveau de mesures applicable. En revanche, il est obligatoire à l'intérieur pour les élèves des classes élémentaires.**



Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère de l'Éducation nationale dote chaque école afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

**A l'école maternelle, la distanciation ne s'imposera pas entre les élèves. Pour les classes élémentaires, le principe sera la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'appliquera pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'un même groupe.**

# ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

## PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et <b>par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			

